



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sauvegarde de l'enfance : le naufrage organisé

Les présidents des départements de l'Essonne, des Yvelines et des Bouches-du-Rhône sont visés par trois recours pour faute en responsabilité, selon les informations relayées dans la presse le mercredi 29 avril. Ces trois recours sont déposés par des familles qui accusent ces élus de ne pas avoir su protéger des enfants placés sous leur responsabilité.

À Paris
5 mai 2025

L'avocat des familles dénonce « l'inaction totale des présidents de département et l'échec de l'État dans la protection de l'enfance ».

Selon la récente commission d'enquête parlementaire sur le sujet : 15 000 mineurs sont victimes de prostitution en France, en majorité des enfants placés. Le ministère de la Justice reconnaît de son côté une situation critique et évoque une défaillance et a même envoyé une circulaire en début de semaine pour renforcer les contrôles dans les foyers de l'ASE, mais avec quel personnel ? Quels moyens ?

La CFDT n'a eu de cesse de dénoncer les coupes dans les budgets des départements et de la justice. Dans tous les dispositifs de protection de l'enfance le manque de moyen est criant, les professionnels sont en sous effectifs, les contrôles se raréfient, la prévention, la prise en charge et le soutien à la famille nécessitent des moyens humains et financiers conséquents. Les politiques publiques ne répondent pas aux besoins réels et les situations sont dramatiques.

« Il s'agit d'une véritable question de société ! La CFDT ne se résout pas à laisser la sauvegarde de l'enfance devenir de la maltraitance institutionnelle et réclame au Premier ministre et aux présidents des départements de prioriser les moyens sur les enfants placés » explique Ingrid Clément, secrétaire générale Interco CFDT.

SERVICE DE PRESSE

Tél : 01 56 41 52 52
mmennella@interco.cfdt.fr

Marie Mennella
Membre du CSFPT

La CFDT réclame la création d'un baromètre trimestriel pour suivre les mesures de placement (administratif et judiciaire) en établissement ou en milieu ouvert, un suivi des mesures non exécutées, les délais de mise en œuvre, le traitement des informations préoccupantes, les actions de prévention mises en place...

Pour appliquer l'arsenal législatif, il faut redonner les moyens humains et financiers aux départements pour l'accompagnement des enfants et dans le même temps il faut confier aux services de l'État la mission des contrôles des établissements de l'enfance. Chacun dans son rôle, sans se renvoyer la balle pour ne pas faire.

L'assèchement des finances publiques allouées aux départements ou à la justice a des conséquences dramatiques sur les plus fragiles ! Plus de 30 000 postes de travailleurs sociaux sont vacants. Le manque de moyens a pour conséquence de faire stagner leur rémunération, de réduire le nombre de poste, d'intensifier le travail et renforcer le manque d'attractivité. Les difficultés de recrutement pèsent sur les agents publics qui démissionnent de façon importante.

Il est urgent d'agir car les enfants les plus fragiles payent cher le prix de la dette publique et le désengagement des politiques publiques.

INTERCO.CFDT.FR

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.